



**Alerte numéro 27, 2010-2011**

**FECB**

30 mai 2011

## **L'Assemblée Représentative se prononce sur un vote de grève**

L'Assemblée Représentative de la FECB a adopté la motion suivante:

### *Recommandation 1*

*Que, sur les conseils du Comité Exécutif s'il n'y a pas d'avancées dans les négociations, un vote de grève supervisé par le directoire des relations du travail provincial (Labour Relation Board) soit mené entre les 24, 27 et 28 juin, 2011*

Les enseignants ont besoin d'envoyer un message fort concernant leur engagement dans les objectifs des négociations, à savoir :

- Une nette amélioration au niveau de : la taille, la composition de classe, les ratios, les charges de cas d'élèves avec des besoins particuliers, et un temps de préparation juste et raisonnable
- Une rémunération juste et équitable (salaires et avantages sociaux)
- La négociation locale pour résoudre les problèmes locaux

Nous devons faire savoir au gouvernement que nous n'accepterons aucun retrait à notre contrat ou de faire des concessions. Le gouvernement a clairement indiqué que ses objectifs se concentrent sur le renforcement du pouvoir des administrateurs en :

- Supprimant la sécurité de l'emploi (en supprimant l'ancienneté, la mise à pied, et le rappel)
- Contrôlant le développement professionnel (en reliant le développement professionnel aux objectifs du ministère et en réduisant l'autonomie des enseignants)
- Evaluant les enseignants chaque année et en supprimant les protections sur la discipline et le congédiement
- Modifiant la flexibilité et l'efficacité financière en termes de taille et de composition de classe

Les membres doivent participer et suivre de près l'évolution de la situation: restez connectés à [www.bctf.ca](http://www.bctf.ca). Cliquez sur «BCTF Members Only» et inscrivez-vous au portail réservé aux membres *MyBCTF*

**Votez Oui pour assurer la meilleure négociation possible aux enseignants.**